Plouhinec

Le Mag

Association
La Louisette et le centre nautique pour fédérer autour de la pêche

Cahier central
La nouvelle équipe municipale

Bulletin municipal ville de Plouhinec (Finistère) n°1 Automne 2014

Rythmes scolaires
Des ateliers découvertes de qualité

Projet
Le conseil municipal des jeunes

Actions Sociales
Les aînés à l'honneur

Budget 2014
Une année de transition

Sommaire

Édito	p 3
En pratique	p 4
Réforme des rythmes scolaires	p 5
Les aînés à l'honneur	p 6
Le conseil municipal des jeunes	p 7
Budget et finances	p 8
La nouvelle équipe municipale	p 10
Travaux & urbanisme	p 14
Portraits Alek Le Mex & Liz H	p 16
La Louisette au centre nautique	p 17
Opinions	p 18
Etat civil	p 19
Agenda hiver 14/15	p 20

Bulletin municipal de Plouhinec
N°1 / Novembre 2014
Propriétaire : commune de Plouhinec -
Rue du Général de Gaulle - 29780 PLOUHINEC
Directeur de publication : Bruno Le Port
Conception : Création Graphique tel 02 98 82 13 74
Imprimerie : Imprimerie du Commerce -
20, rue Anne Turgot - BP 678 - 29553 QUIMPER CEDEX 9
Dépôt légal 4ème trimestre 2014
Edité à 2500 exemplaires

Crédits photos : Mairie de Plouhinec. Tous droits réservés.
© Marilyne Autret, Françoise Bouguyon, Cyril Grillot, Jean-Pierre Langereau, Sylvie Rémy, Thibault Toulemonde

Édito

« Mener à bien les projets porteurs d'avenir de notre commune. »

Chères Plouhinécoises, chers Plouhinécois

Depuis le 5 avril, j'ai l'honneur et la fierté de présider aux destinées de notre commune.

J'ai immédiatement demandé à l'équipe municipale que j'anime de se mettre d'arrache-pied au travail avec pour souci permanent vos besoins pour votre bien-être au quotidien. C'est ma première préoccupation.

J'ai rencontré beaucoup d'entre-vous en mairie et sur le terrain. Je ne conçois pas ma charge autrement qu'à votre écoute et en concertation avec vos avis et vos souhaits. Vous le savez : ma porte vous est grande ouverte !

Plouhinec mérite une vie municipale sereine, des rapports conviviaux, une mairie ouverte à tous, accueillante et souriante.

J'ai également assumé mes responsabilités et l'engagement pris devant vous vis à vis de notre intercommunalité. La Communauté de Communes du Cap Sizun ne souffrira plus de la part de Plouhinec d'un coupable désintérêt.

En concertation et liaison avec le personnel communal que je tiens à remercier ici pour son professionnalisme lors de cette phase de transition, les élus sont au travail pour mener à bien les projets porteurs d'avenir de notre commune. Ils sont également tous à votre disposition.

Mon engagement n'aura de sens que s'il permet à chacun et chacune d'entre-vous de vivre bien, de vivre mieux dans notre commune aimée, en bonne intelligence avec nos amis du Cap Sizun.

Vous pouvez compter sur ma volonté et celle de mon équipe pour relever les défis d'aujourd'hui et préparer ceux de demain.

Avec tout mon enthousiasme.

Bruno LE PORT

Bien vivre ensemble à Plouhinec

Faire preuve de civisme, se respecter les uns et les autres, être solidaire de son entourage et de ses voisins permet de mieux vivre ensemble. Au quotidien, chaque habitant peut participer au « Bien vivre à Plouhinec » par des actions simples telles que :

Entretenir devant chez soi sans utiliser de produits phytosanitaires pour un meilleur respect de l'environnement.

Aider ses voisins rencontrant des difficultés pour réaliser leur entretien.

Respecter les horaires de travaux de bricolage ou de jardinage réalisés à l'aide d'outils ou d'appareils susceptibles de causer une gêne pour le voisinage en raison de leur intensité sonore :

- les jours ouvrables de 8h30 à 19h30
- les samedis de 9h00 à 19h00
- les dimanches et jours fériés de 10h à 12h

Co-voiturage

Partagez vos trajets, économisez

Les transports pour se rendre au travail ou effectuer un voyage ponctuel sont soumis à un réel changement. Ne voyagez plus seul ! Economique et conviviale, la pratique du co-voiturage permet de baisser les coûts de transport et de réduire la pollution. Prochainement, la commune de Plouhinec mettra 15 places de parking à disposition des co-voitureurs sur l'aire « Jean GUILLOU » située sur le parking de l'ancien garage communal, rue Jean GUILLOU.

Plouhinec, connectée.

Pour vous connecter à Internet, plusieurs possibilités à Plouhinec. Rendez vous à la Cybercommune, derrière la salle omnisports, le mercredi et le jeudi de 11h à 12h, le vendredi de 16h à 17h et le samedi de 18h à 19h. Vous pouvez également vous connecter en wifi à l'office du tourisme.

La réforme des rythmes scolaires

L'école est un lieu de vie et d'éducation. En plus d'un lieu essentiel pour son instruction, c'est à l'école que l'enfant a la possibilité de révéler ses aspirations. C'est pourquoi, dans le cadre de la réforme des rythmes scolaires, nous proposons des ateliers péri-éducatifs de qualité permettant à tous les enfants d'accéder à des découvertes culturelles, artistiques et sportives. Ces ateliers sont mis en oeuvre par des animateurs qui les font évoluer en fonction des besoins de chacun. Ils sont imaginés pour favoriser la découverte et l'expérimentation. 114 enfants en élémentaires et 62 en maternelles participent aux ateliers.

L'aide aux devoirs

Depuis plusieurs années, une aide aux devoirs après le temps scolaire est proposée aux enfants. Cette année, cette aide double et sera proposée le lundi et le jeudi. Cette aide est apportée par des bénévoles qui donnent de leur temps pour aider les enfants avec beaucoup de patience et d'écoute. Les deux écoles de la commune bénéficient des mêmes dispositifs pour les ateliers des TAPs et l'aide aux devoirs.

		De septembre à la Toussaint	De la Toussaint à Noël	De Noël aux vacances de Printemps	Des vacances de Printemps à Pâques	De Pâques aux grandes vacances
Atelier 1 C. KEROUREDAN	*Les Arts de la table*	CP	CM2	CM1	CE2	CE1
Atelier 2 V. BOURDON	*Journal web de l'école internet et atelier photo*	CM1	CE2	CE1	CP	CM2
Atelier 3 S. LE GUELLEC	*Lecture et théâtre*	CM2	CM1	CE2	CE1	CP
Atelier 4 N.PERROT	*Chant choral et musique*	CE1	CP	CM2	CM1	CE2
Atelier 5 E.ROUILLE	*Découverte de divers sports*	CE2	CE1	CP	CM2	CM1

Pour les maternelles, deux ateliers sont en place: travaux manuels - musique (responsables A. LE BARS à l'école des Ajoncs et MJ. MOREAU à Notre Dame de Lorette), sport – danse et motricité (responsables L. CHAVRY à l'école des Ajoncs et Y. DAOULAS à Notre Dame de Lorette).

Les aînés à l'honneur

Avec ses tables nappées et fleuries, la salle communale Jeanne Plomb avait déjà des airs de fête le dimanche 28 septembre à l'occasion du repas des aînés offert par la municipalité aux séniors Plouhinécois âgés de 75 ans et plus. Une première puisque les nouveaux membres du CCAS ont souhaité inviter les conjoints n'ayant pas l'âge requis. Plus de cent personnes et un groupe musical 'La Misaine ' plein d'entrain : un bon cocktail pour une journée très conviviale qui a été appréciée de tous.

Entre les spécialités culinaires proposées par le traiteur, les plus alertes ont esquissé quelques pas de danse les autres ont repris en chœur des chansons d'hier et d'aujourd'hui. Ce traditionnel repas a aussi été l'occasion de faire un petit clin d'œil, rempli d'émotion, à Mme Lorette BUREL née ANSQUER la doyenne de la journée, 96 ans, ainsi qu'à M. Paul-Adam LAUNAY, 91 ans, le doyen de cet après midi. Les plus jeunes du jour ont eux aussi été fêtés, Mme Annick RENAUD née KERLOCH et M. Jean BOURDON. Ces quatre personnes ont reçu sous les applaudissements quelques gourmandises.

Une navette a été mise en place par la mairie pour véhiculer les personnes ne pouvant pas se déplacer seules, de leur domicile à la salle.

Françoise 76 ans

« Je viens au repas des aînés pour trouver de l'ambiance, pour retrouver les copines et les personnes qu'on ne revoit pas autrement. Mais aussi pour partager un bon repas! »

Annick 75 ans

« Je vis définitivement à Plouhinec depuis 1 an et demi. Je me suis vite intégrée. Je trouve le repas des aînés extraordinaire, je suis ravie. »

Jean 75 ans

« Je viens au repas des aînés, d'abord parce que j'ai 75 ans. On retrouve une ambiance joyeuse et heureuse. Mais je pensais qu'il y aurait plus de personnes de mon âge. »

CMJ
Conseil Municipal des jeunes

Pour cette nouvelle année scolaire, la municipalité travaille sur la mise en place d'un Conseil Municipal pour les plus jeunes de la commune. Initier les jeunes à la vie de leur commune est une façon de leur expliquer le fonctionnement de la mairie, de les impliquer et les inciter à être acteurs de leur avenir.

DONNEZ DE LA VOIX À VOS IDÉES

Pour qui ?

Le Conseil Municipal des Jeunes sera ouverts aux jeunes scolarisés en classes de CM1, CM2 à l'école des Ajoncs ou à Notre-Dame de Lorette, et en classes de 6ème et 5ème au collège de Locquéran.
Il sera composé de jeunes qui ont des idées, des opinions et des envies pour que la vie des jeunes à Plouhinec soit dynamisée. Cette envie de faire bouger les choses en devenant acteurs des actions, en menant leurs projets, servira à améliorer la vie des jeunes sur leur commune.

Pourquoi ?

Pour expliquer aux jeunes le fonctionnement d'une mairie, d'une commune, de façon pédagogique : les élus interviendront auprès de jeunes pour leur expliquer le rôle du maire, des adjoints et des conseillers, ainsi que le fonctionnement de la mairie. Ainsi, ils pourront appliquer concrètement les connaissances acquises en éducation civique lors de leur cursus scolaire.
Pour impliquer les plus jeunes au sein de leur commune : leurs voix seront entendues, ils seront les seuls maîtres de leurs projets et la notion de gestion leur sera inculquée. Grâce à la mise en place de leur propre conseil, ils pourront s'exprimer, se développer d'avantage, mûrir à travers les travaux de groupe et les échanges avec autrui.

Quand ?

Les premières élections verront le jour au printemps 2015, pour ensuite accueillir le premier Conseil Municipal des jeunes.

Budget

Budget 2014
Une année de transition

La préparation du budget est un moment important dans la vie d'une commune. Elle doit être l'occasion d'échanges sur les choix des projets à mener, sur l'évolution des dépenses de fonctionnement et d'investissement et, de manière générale, de s'interroger sur le niveau de la fiscalité et de l'endettement.

Même si le temps nous a manqué cette année pour préparer le budget, nous avons engagé une réflexion sur la politique financière qui traduit la vision de la nouvelle équipe municipale.

Les priorités mises en œuvre en 2014 :

- Le gel de la part communale des impôts locaux. Malgré le gel des taux, les récentes mesures fiscales prises par le gouvernement risquent toutefois d'entrainer une hausse de la taxe d'habitation.
- Pas de recours à l'emprunt, le montant du remboursement de la dette représente déjà 470 000 euros par an.
- La recherche d'une meilleure planification des projets grâce au report de certains investissements importants.
- Le recentrage de dépenses d'investissement sur les préoccupations immédiates des Plouhinécois.
- Parallèlement, le suivi et le contrôle des dépenses de fonctionnement et la recherche de sources d'économie sur les postes les plus importants, notamment les frais d'énergie et de téléphonie.

Quelques chiffres :

Le budget de la commune est établi en deux sections.

1 La première regroupe les dépenses et recettes qui concernent l'activité de la commune : salaires, fournitures, énergie, en dépenses et en recettes principalement, les impôts locaux et les dotations versées par l'Etat.

2 La seconde englobe les opérations d'équipements qui modifient le patrimoine de la commune.

En résumé, la nouvelle équipe s'est donnée le temps de la réflexion pour améliorer la planification des projets de la mandature. De plus, grâce au suivi des dépenses de fonctionnement, elle tente d'anticiper la baisse annoncée des aides de l'Etat aux Collectivités Territoriales, conjuguée au gel des impôts locaux, pour continuer à financer les investissements nécessaires à la commune.

Recettes et dépenses de fonctionnement

1

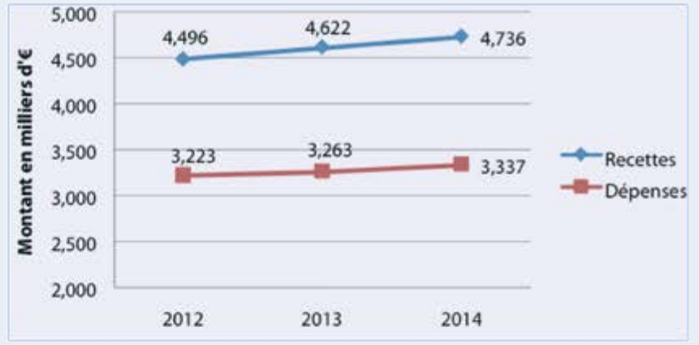

Produits et dépenses d'investissement

2

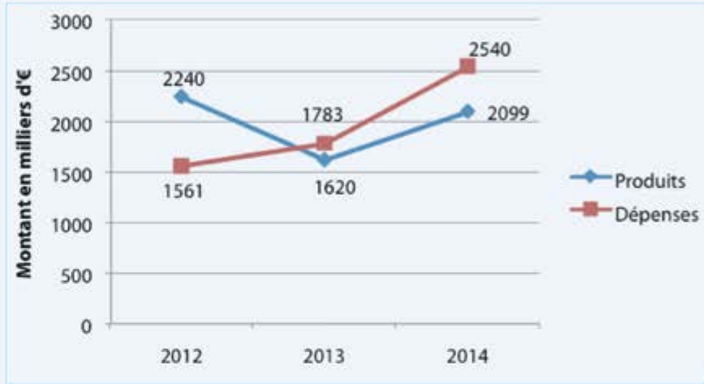

Evolution de l'endettement :
les encours avec crédit bail

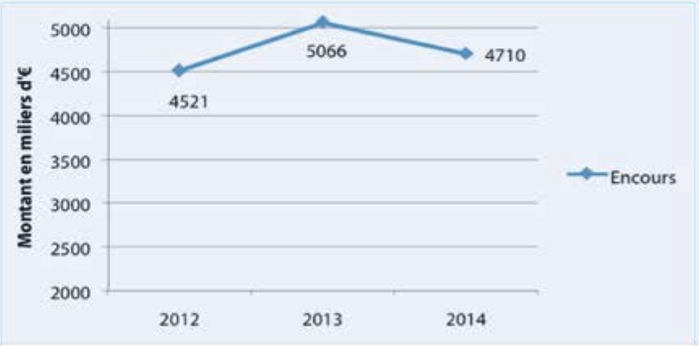

Evolution de l'endettement :
les annuités de remboursement

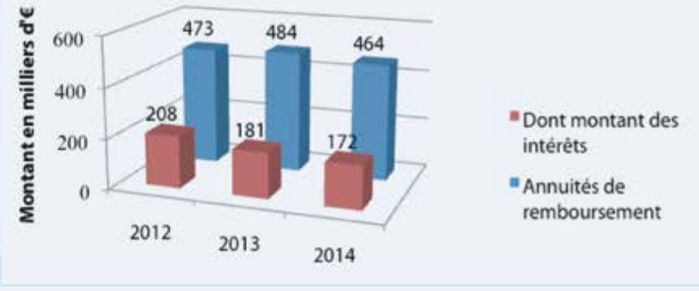

La Nouvelle équipe Municipale

Bruno LE PORT
Maire

Qui fait quoi?

Suite aux élections municipales du 30 mars 2014, le nouveau Conseil Municipal composé de 27 hommes et femmes, 21 issus de la majorité municipale et 6 issus de la minorité, est en place. Le Maire, ainsi que les adjoints et les conseillers délégués, ont été élus par ce nouveau Conseil Municipal.

Yves THOMAS
Travaux/urbanisme
Premier adjoint

Alain FLOCH
Finances/économie

Marie-Ange HELOU
Actions sociales

Frédéric AUTRET
Associations

Rachel FRIANT
Éducation/périscolaire

Geneviève SOUIDI-COROLLER
Tourisme

Bruno CLAQUIN
Portuaire/littoral

Les adjoints

Alain PICHON
Travaux

Josée GENTRIC
Actions sociales

Françoise BOUGUYON
Éducation/périscolaire

Yves GOULM
Culture

Christophe ROUMIER
Santé

Marilyne AUTRET
Communication

Les conseillers délégués

Claire LEROY-DAHLBENDER
Tourisme/Éducation

François COLIN
Sport

Claude LE BORGNE
Travaux/tourisme

Ophélie LE BOT
Agriculture

Daniel ALLONCLE
Portuaire/littoral

Marie Claude LE COZ
Actions sociales

Manon MOULLEC
Jeunesse

Les conseillers municipaux de la majorité

Laure WRONSKI

Anthony GARNIER

Pascal QUERE

William DUPRE

Géraldine PONSSON et Pierre GARREC (pas de photo)

Les conseillers municipaux de la minorité

Les commissions municipales

Les élus sont répartis dans différentes commissions en fonction de leurs domaines de compétences.

Finances/Economie : Bruno LE PORT, Alain FLOCH, Claude LE BORGNE, Marie-Ange HELOU, Yves THOMAS, Frédéric AUTRET, Geneviève SOUIDI-COROLLER, Françoise BOUGUYON, Yves GOULM, Ophélie LE BOT, Pierre GARREC, Laure WRONSKI.

Travaux, Voirie, Urbanisme, Aménagement du littoral : Bruno LE PORT, Yves THOMAS, Bruno CLAQUIN, Frédéric AUTRET, Daniel ALLONCLE, Alain PICHON, Ophélie LE BOT, Claude LE BORGNE, Marie-Claude LE COZ, Christophe ROUMIER, William DUPRE, Anthony GARNIER.

Vie Associative, Communication, Tourisme, Culture : Bruno LE PORT, Frédéric AUTRET, Geneviève SOUIDI-COROLLER, Yves GOULM, Marilyne AUTRET, Françoise BOUGUYON, Marie-Claude LE COZ, Claire LE ROY-DALHBENDER, Alain PICHON, François COLIN, Pierre GARREC, Pascal QUERE.

Education, Jeunesse : Bruno LE PORT, Rachel FRIANT, Françoise BOUGUYON, Claire LE ROY–DALHBENDER, Yves THOMAS, Marie-Ange HELOU, Josée GENTRIC, Marie-Claude LE COZ, Manon MOULLEC, Yves GOULM, Anthony GARNIER, Géraldine PONSSON.

Office Municipal du Tourisme : Bruno LE PORT, Geneviève SOUIDI-COROLIER, Frédéric AUTRET, Marie Claude LE COZ, Yves GOULM, Claire LE ROY- DALHBENDER, François COLIN, Marilyne AUTRET.

Commission Sociale : Bruno LE PORT, Marie-Ange HELOU, Alain FLOCH, Josée GENTRIC, Françoise BOUGUYON, Daniel ALLONCLE, Christophe ROUMIER, Pascal QUERE.

Appels d'Offres : Bruno LE PORT, Alain FLOCH, Yves THOMAS, Daniel ALLONCLE, Claude LE BORGNE, Pierre GARREC, Frédéric AUTRET (S), Marie-Claude LE COZ (S), Rachel FRIANT (S), Marilyne AUTRET (S), William DUPRE (S).

Syndicat des eaux : Ophélie LE BOT, Yves THOMAS, Daniel ALLONCLE (S).

SDEF : Claude LE BORGNE, Daniel ALLONCLE, Frédéric AUTRET (S), Bruno CLAQUIN (S).

SIVOM : Claude LE BORGNE, Daniel ALLONCLE, Yves GOULM, Bruno CLAQUIN (S).

Lycée Jean MOULIN : Bruno LE PORT, Françoise BOUGUYON, Rachel FRIANT.

Conseil portuaire de Poulgoazec : Bruno LE PORT, Bruno CLAQUIN.

Conseil portuaire de Pors Poulhan : Bruno LE PORT, Bruno CLAQUIN, Frédéric AUTRET.

Maintien à domicile : Christophe ROUMIER.

Sécurité Routière : Marie-Claude Le COZ.

Correspondant Défense : Frédéric AUTRET.

Halle à Marée : Bruno CLAQUIN.

Caisse Nationale d'Action Sociale : Daniel ALLONCLE.

(S) : suppléant

PLOUHINEC AU CŒUR DU CAP SIZUN

L'intercommunalité est un enjeu majeur pour inscrire Plouhinec et le Cap Sizun dans une dynamique durable en fédérant les intérêts et en mutualisant les moyens. Pour mener des projets ambitieux avec les communes voisines, les élus de Plouhinec s'investissent également au niveau de l'intercommunalité avec : Bruno LE PORT, élu Président de la Communauté de Communes du Cap Sizun; Marie-Ange HELOU, Alain FLOCH, Françoise BOUGUYON, Claude LE BORGNE, Ophélie Le BOT, Pierre GARREC et Géraldine PONSSON, élus pour représenter les habitants de Plouhinec au Conseil Communautaire du Cap Sizun.

COMMENT TRAVAILLENT LES ELUS ?

Le travail en équipe est une des forces des nouveaux élus en place sur la Commune de Plouhinec. De façon régulière, ils se réunissent pour échanger sur les dossiers en cours et sur les projets à mener pour dynamiser la commune de Plouhinec. Les fréquentes rencontres avec les habitants de Plouhinec permettent aux élus de connaître leurs attentes, leurs besoins, leurs souhaits. Les habitants peuvent également participer aux groupes de travail et devenir acteur de la vie de leur commune. Travailler ensemble est le meilleur moyen de dynamiser Plouhinec.

	Qui participe ?	Quand ?	Pourquoi ?
Le bureau municipal	Le Maire, les adjoints, les conseillers délégués, la Directrice Générale des Services et le Directeur des Services Techniques.	Une fois par semaine	Echanger autour des sujets traitant du quotidien de la commune
Les groupes de travail	Les élus, habitants de Plouhinec, intervenants extérieurs	Variable selon les sujets	Monter les projets à mettre en œuvre sur la commune pour présentation lors des réunions des commissions
Les réunions des commissions	Les élus des différentes commissions (cf page précédente)	Variable selon les commissions	Examiner les dossiers à inscrire à l'ordre du jour du conseil municipal
Les réunions des adjoints	Le Maire, les adjoints, les conseillers délégués	Une fois par mois	Echanger autour des projets en cours et à mener pour dynamiser la commune
Les réunions de la majorité	Le Maire, les adjoints, les conseillers délégués, les conseillers de la majorité	Une fois par mois	
Les conseils municipaux	Le Maire, les adjoints, les conseillers délégués, les conseillers municipaux de la majorité et de la minorité.	Au moins une fois par trimestre	Délibérer de toutes les affaires intéressant la commune de Plouhinec

Les permanences des élus

Le Maire et les adjoints vous accueillent en Mairie. Plusieurs permanences sont mises en place.
La mairie est également ouverte le samedi de 10h à 12h avec une permanence des élus.

Le Maire :	du mardi au samedi de 9h30 à 12h00*.
Travaux et urbanisme :	le mardi de 10h à 12h* et le samedi de 10h à 12h* par Alain PICHON et Yves THOMAS.
Finances et économie :	le vendredi de 10h à 12h par Alain FLOCH.
Vie associative :	le vendredi de 9h à 11h par Frédéric AUTRET.
Education, jeunesse :	le mardi de 10h à 12h et le jeudi de 10h à 12h par Rachel FRIANT et Françoise BOUGUYON.
Tourisme :	le mercredi de 9h30 à 11h30 par Geneviève SOUIDI-COROLLER.
Actions sociales :	le mardi de 14h00 à 16h30* et le jeudi de 14h00 à 16h30 par Marie-Ange HELOU.
Activités portuaires :	le mercredi de 16h à 19h par Bruno CLAQUIN.
Culture, sport :	le lundi de 9h30 à 11h30 et le samedi de 10h à 12h* par Yves GOULM.

*Sur rendez-vous.

Comment contacter les élus ?

Les élus sont à la disposition et à l'écoute des habitants de Plouhinec. Plusieurs possibilités s'offrent à vous pour échanger avec eux.

..@

Vous pouvez contacter les adjoints et conseillers délégués par mail, en utilisant l'adresse correspondant à votre demande :

Travaux/urbanisme (Yves THOMAS et Alain PICHON) :	travaux-urbanisme-amenagement@ville-plouhinec29.fr
Actions sociales (Marie-Ange HELOU et Josée GENTRIC) :	adjointe-ccas@ville-plouhinec29.fr
Finances/économie (Alain FLOCH) :	finances-economie@ville-plouhinec29.fr
Education/jeunesse (Rachel FRIANT et Françoise BOUGUYON) :	education-jeunesse@ville-plouhinec29.fr
Tourisme (Geneviève SOUIDI-COROLLER) :	tourisme@ville-plouhinec29.fr
Associations (Frédéric AUTRET) :	associations@ville-plouhinec29.fr
Culture (Yves GOULM) :	culture@ville-plouhinec29.fr
Activités portuaires (Bruno CLAQUIN) :	portuaire-littoral@ville-plouhinec29.fr
Santé (Christophe ROUMIER) :	sante@ville-plouhinec29.fr
Communication (Marilyne AUTRET) :	communication@ville-plouhinec29.fr

Aqueduc de Pors Poulhan

Pors Poulhan, situé sur la Route du Vent Solaire, est un port pittoresque et attractif, à la frontière du Pays Bigouden. Nombreuses sont les personnes à s'y rendre pour une balade, le temps de respirer une bouffée d'air iodé. Mais durant l'hiver 2013-2014, les tempêtes successives, qui ont marqué cette saison, ont mis à mal l'aqueduc donnant sur le lavoir de Pors Poulhan. Plusieurs dalles porteuses s'étant descellées avec les entrées de houle, la chaussée menaçait de s'effondrer. En concertation avec la commune de Plozévet, les travaux ont été réalisés en juillet par l'entreprise SPAC. Après installation d'une pompe pour dévier l'eau, la moitié de l'aqueduc, sur sa partie supérieure, a été refait. Les travaux, de nature complexe, ont duré un mois et ont permis de consolider l'aqueduc afin de sécuriser l'accès à Pors Poulhan.

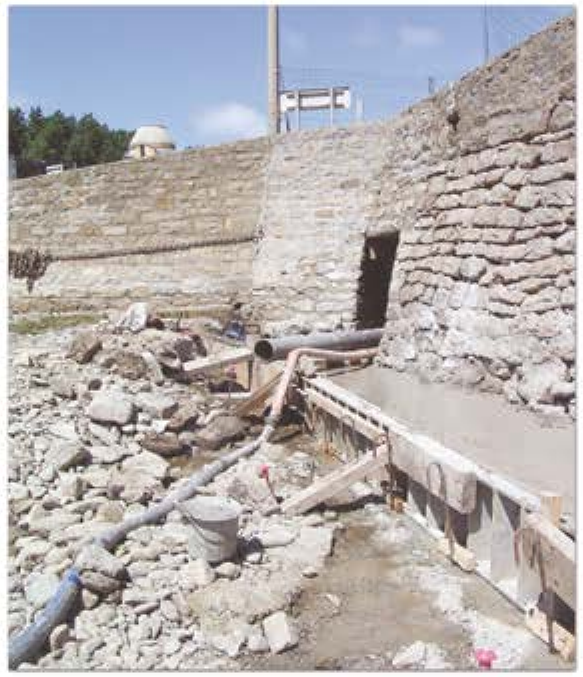

La circulation au Lycée Jean Moulin

Durant la réfection du collège de Locquéran, les élèves emménagent au Lycée Jean Moulin à Poulgoazec. Pendant un an, le nombre d'élèves suivant leur année scolaire au Lycée Jean Moulin augmente de façon significative. Au total, 6 cars accèdent au Lycée matins et soirs. Cela a nécessité la découpe du virage situé au rond-point de la République et la pose de barrières le long de la route. Plusieurs réunions avec le Conseil Général et les autocaristes ont permis de valider les aménagements prévus autour du Lycée Jean Moulin. Des tests ont également été effectués avec les autocaristes. Ainsi, le cheminement piéton des élèves entre le car et l'entrée du lycée est sécurisé. Le jour de la rentrée, Françoise BOUGUYON et Yves THOMAS ainsi que le Major de la gendarmerie d'Esquibien étaient sur place pour vérifier le bon déroulement du dispositif mis en place, de la circulation et du stationnement.

Corn Ero
Élévation de la route

Les tempêtes successives de l'hiver dernier ont généré une importante érosion du côté ouest de la plage de Kersiny. La route longeant la côte a été sérieusement attaquée. Sans action efficace, elle menacerait de disparaître sur du long terme. Parmi les différentes solutions envisagées, l'élévation de la route et un enrochement sont retenus. Cette solution empêchera le sable et l'eau d'envahir la route lors des prochaines tempêtes. C'est la solution la plus pérenne pour maintenir la circulation sur la côte Plouhinécoise.

Le nettoyage des accotements :
changement de méthode

Jusqu'à présent, le nettoyage des accotements était réalisé à l'aide de la machine UNIMOG. La décision de vendre cette machine a été prise pour 2 principales raisons : le coût d'entretien s'élevait à 10 000 € par an et la praticité de la machine était mauvaise.
Le travail à effectuer a été confié à 2 entreprises (Olivier BOURDON de Plouhinec et ADEL Services de Plonéour-Lanvern). Le premier élagage a duré 3 semaines au lieu de 3 mois et demi. Afin d'optimiser encore plus l'élagage, quelques ajustements seront apportés lors des prochaines cessions de nettoyage des accotements.

Expositions

Chaque mois, la mairie accueille un artiste. La présence continuelle de l'art dans ce lieu de tous et de chacun est une richesse à consommer sans modération. Voici le bref portrait de deux jeunes artistes nous ayant honorés de l'accrochage de leur travail. ALEK LE MEX en septembre. LIZ H en octobre. Nous retrouverons ces 2 artistes lors de la seconde édition de L'ART EN FÊTE du 22 au 25 mai 2015.

Alek Le Mex

Stéphane MULIN-YONNET c'est ALEK LE MEX et ALEK LE MEX c'est Stéphane MULIN-YONNET. Originaire de Rhône-Alpes, le destin l'a amené en Bretagne pour une bifurcation de vie. Auparavant DJ de métier, il est saisi par un désir de peinture. Nouvel endroit, nouvel art.

Sa peinture s'appuie sur une démarche spontanée, toute en changement de rythme, en cadence, l'univers musical toujours présent, prégnant. C'est un autodidacte de la peinture, s'adaptant à diverses techniques (huile, acrylique, marqueurs...). Il peint principalement sur toile mais, ne s'interdisant rien, pourrait investir d'autres supports.

Son univers pictural lui ressemble, fait de couleurs entrelacées, de vivacités et d'envie de rencontres. Il revendique la couleur du cœur et le combat contre le sombre, tant dans l'art que dans l'existence. C'est un militant de la gaieté et de la joie de vivre.

La peinture d'ALEK LE MEX verse dans l'abstrait figuratif des océans d'enthousiasme et donne à l'œil de se confondre avec de multiples arc-en-ciel aux destinations merveilleuses.

Contact: *ALEK LE MEX*

Alek LE MEX (à droite) en compagnie d'Yves GOULM, chargé des affaires culturelles.

Liz H

Originaire du Finistère sud, LIZ H est une artiste plastique doublée d'une designer textile. Depuis son enfance, elle n'est jamais aussi heureuse qu'un crayon en main. Le dessin est la base de son travail par la réflexion et l'appropriation du sujet. Elle a étudié les Arts appliqués pour, ensuite, se spécialiser dans la création textile (Nord de la France, Finlande, Écosse...).

Capter un geste, une attitude, lui permet de développer un univers singulier à travers un trait neuf. Elle illustre un moment de vie, un territoire palpable. Elle attire son regard sur l'espace d'un corps en mouvement, se questionnant sur l'identité d'un individu afin de dessiner son discours.

Les rencontres, les attitudes, les nouveaux paysages restent sa grande source d'inspiration. Ses dessins s'adressent à différents publics et supports. LIZ H nous fait entrer dans un univers poétique à travers ses réalisations. Elle nous invite à voyager en nous dessinant des histoires du monde.

Site Internet : liz-h.com

La Louisette

La Louisette & le Centre Nautique de Plouhinec : projet de remise en état et d'utilisation de ce cotre de 1926.

Début juillet 2014, le centre nautique de Plouhinec, principalement orienté vers la pratique du kayak de mer, acquiert pour un euro symbolique La Louisette. Le lien amical entre Patrice EGAULT ancien propriétaire du bateau, et Bruno LE PORT a permis la mise en place de ce partenariat. L'objectif de l'association est de transmettre les savoirs techniques de navigation et de pêche du passé, le vieux gréement ayant passé 40 ans de sa vie à pêcher.

Le projet

L'association a pour projet de remettre le bateau au travail. Ainsi, La Louisette aura plusieurs fonctions : bateau école de voile, bateau école de pêche et bateau école support pour une réflexion sur les évolutions relatives à la pêche et la valorisation de cette activité professionnelle.

Les opérations de remise en état de La Louisette devraient être finalisées afin d'accueillir son public dès septembre 2015.

Afin de compléter les activités en mer, la mise en place d'une muséographie est envisagée. Il s'agit là d'un projet singulier car trans-générationnel et favorisant la rencontre des milieux : l'embarcation servira de trait d'union, de lieu de rencontre autour de la pêche.

Centre nautique de Plouhinec Cap Sizun Pointe du Raz
Adresse : Quai Jean Jade – 29780 PLOUHINEC
Téléphone : 02.98.74.90.35 / Téléphone mobile : 06.73.12.77.63
Site Internet : centre-nautique-plouhinec.fr

Le dynamisme associatif sur Plouhinec.

Le forum des associations a réuni 44 associations culturelles, artistiques et sportives le samedi 6 septembre. La diversité des activités proposées lors de ce forum illustre parfaitement le dynamisme du tissu associatif de notre commune.

Les nouveautés de l'édition 2014 !

Pour la première fois, le forum s'est tenu à la salle omnisports de Plouhinec afin de réunir l'ensemble des associations dans un endroit unique. Ainsi, les associations ont pu effectuer des démonstrations de leurs activités et proposer aux personnes intéressées d'en essayer certaines avant de s'inscrire. Ces nouveautés ont dynamisé le forum, ont permis de créer du lien entre les associations et les habitants de la commune. La fréquentation, ayant été plus élevée que l'an passé, laisse penser que l'opération est à renouveler en 2015 !

Opinions

article L. 2121-27-1

Le bulletin municipal constitue un élément de communication institutionnel qui transcrit la parole officielle de l'équipe municipale, informe des projets et des réalisations d'une collectivité, donne des informations pratiques sur la commune et les services municipaux.

«Dans les communes de 3 500 habitants et plus, lorsque la commune diffuse, sous quelque forme que ce soit, un bulletin d'information générale sur les réalisations et la gestion du conseil municipal, un espace est réservé à l'expression des conseillers n'appartenant pas à la majorité municipale. Les modalités d'application de cette disposition sont définies par le règlement intérieur» (article L. 2121-27-1 du Code général des collectivités territoriales).

Le droit d'expression de l'opposition, dans les bulletins d'information d'une collectivité, permet d'assurer aux habitants une information pluraliste [1].

Respectueux de la parole, de l'analyse et des opinions des élus de la minorité, et estimant que la liberté d'expression est un droit fondamental et essentiel en démocratie, la majorité fait le choix de ne pas répondre au texte de la minorité. Sur la page « Opinions » du bulletin municipal, dans ce numéro et les suivants, seuls les élus de la minorité s'expriment et s'exprimeront sur les sujets de leur choix.

(1) Extrait de la note n°20 - Département Administration et Gestion Communale JR/MB – Association des Maires de France.

L'OPINION DE LA MINORITE :

«Vigilance !»

Après une campagne qui a connu des moments parfois difficiles, voici donc l'arrivée d'une nouvelle majorité; c'est pour nous l'occasion de remercier les électeurs, très nombreux qui faisaient confiance à l'équipe menée par Jean-Claude HAMON, puisqu'il n'a manqué que quelques dizaines de voix pour que nous soyons élus.

Pour l'instant, les réalisations, les projets et le budget 2014 de la majorité sont ceux de l'opposition avec quelques retouches que nous n'approuvons pas : aider Audierne pour son feu d'artifice, rogner sur les services rendus aux habitants ; au-delà de ces traits fulgurants de génie en matière de gestion municipale, il nous faudra attendre l'année 2015 pour porter un jugement sur l'action de la nouvelle municipalité.

Notre bilan est bon ; une situation financière maitrisée avec un endettement faible, quoique l'on ait dit et l'audit réalisé par le centre des finances de Pont-Croix, à la demande de la nouvelle équipe, le confirme ! Nous laissons aussi des structures qui fonctionnent bien : l'école des Ajoncs, la crèche, l'office de tourisme, la mairie et les services techniques, sans compter l'embellissement de notre commune et le rétablissement de son image, avec le pavillon bleu, le musée des bouées et balises, la mise en valeur du site de Menez Dregan…

Nous sommes dans l'opposition, mais nous n'avons pas d'ennemis ; nous aurons une attitude sereine, constructive et ferons des propositions concrètes, alternatives quelque fois, et toujours de bon sens pour défendre le bien vivre à Plouhinec.

La modestie sera, quant à nous, notre ligne de conduite et notre vigilance sera sans faille.

État civil

Naissances

Timéo GELLA - 16 impasse de Kermézeven	24/12/2013
Kélya DOLOT HAMON - 2 rue de Stang Yen	05/01/2014
Hugo LE FAOU LE MOAL - 10 résidence Mgr Justiniany	24/02/2014
Gwenaël YVEN - Menez Pic	07/03/2014
Camille FORNARO - Kervennec	21/03/2014
Hanaé PRIOL - 2 bis rue Le Bris	16/04/2014
Samaël QUERE - 7 rue Maryse Bastié	25/04/2014
Nathan CHAILLY - 5 rue Trévoédal	23/06/2014

Mariages

Jessica GARNICA ENDEMANN et Thomas GUILLESSER - Chemin de l'Hoise	19/04/2014
Kristell MARTIN et Romain LAVIEVILLE - 10 rue des Goélands	17/05/2014
Isabelle CHALM et Philippe-Jean BERNIER - 5 rue Tal Ar Vilien	07/06/2014
Sandra SERGENT et Georges BONNARD - Rue de Lan Ilis	21/06/2014
Aurélie DONNART et Eric DRIGUEZ - 7 rue des Comorans	21/06/2014
Maryse HERICHE et François DELHAYE - 15 rue de Kermézeven	28/06/2014
Cindy LE GALL et Julien PENSEC - 34 rue de Cornouaille	23/08/2014
Martine PIVARD et Bernard SAUVÉE - Rue Per Jakez Helias	23/08/2014
Fanny LOSSY et Luca GUIDOLIN - 7 rue Gwenmeur	27/08/2014

Décès

Luc WADOUX - Lesvoualc'h	13/12/2013
Jean ROPART - 3 rue de Kergréach	20/12/2013
Sébastien COLLIN - 32 rue des Hortensias	21/12/2013
Jean-Guillaume ROGEL - 6 rue de Perros	28/12/2013
Yvonne JANNIC épouse ANSQUER - 33 rue du Général de Gaulle	31/12/2013
Lucie QUÉRÉ veuve PENVEN - Pen Ar Menez	06/01/2014
Simone MAZEAS veuve CABILLIC - 3 quai Jean Jadé	08/01/2014
Renée BRIANT - 8 bis rue de Kermézeyen	16/01/2014
Alain MARTINEZ - 6 rue Tal Ar Vilien	17/01/2014
Madeleine COLIN veuve GLOAGUEN - 9 rue du Roi Gradlon	18/01/2014
Maryvonne MOURRAIN veuve BILIEC - 3 route de Kerdréal	20/01/2014
Albert MOUZIN - 5 rue du Matelot Pochic	21/01/2014
Marcelle COLLOCH veuve DRÉAU - 32 rue de Trébeuzec	23/01/2014
Joséphine BOURHIS veuve PELLAÉ - 6 rue des Guillemots	24/01/2014
Marie CORCUFF veuve DONNART - 4 rue Jeanne de Beauregard	31/01/2014
André LE COZ - Rue de Kergréach	03/02/2014
Charles VALLA - 34 rue de la Croix Donnart	05/02/2014
Hélène GUILLOU veuve KERNOA - 16 rue du Général de Gaulle	11/02/2014
Yves PICARD - 9 rue de la République	18/02/2014
Simonne LE GALL veuve GENTRIC - 12 rue Jean Guillou	25/02/2014
Joseph DANIELOU - 8 route de Gwendrez	13/03/2014
Yvonne PRIOL - 3 rue Beg Ar Roz	15/03/2014
Aline SIGNOR épouse COQUET - 66 rue de Locquéran	15/03/2014
Nadia VANHERZEELE - 1 allée de la Gare	16/03/2014
Bernard LE BEC - 12 rue Laënnec	24/03/2014
François DONNART - 11 rue de Kermeurlanec	30/03/2014
Jacques TRIVIDIC - 5 rue des Violettes	30/03/2014
Georgette LE LAY épouse BALOIN - Kérouer	07/04/2014
Jean-Pierre HOFFMANN - Kéribou	07/04/2014
Henri BILIEC - 4 rue de Kersiny	17/04/2014
Marie-Henriette SCUDELLLER veuve JAOUEN - 5 rue des Ecoles	24/04/2014
Yvonne TANTER veuve VIOL - 23 rue Ar Veil	24/04/2014
Séraphin QUILLIVIC - 25 rue des Cormorans	25/04/2014
Marcel GUILLOU - 3 rue de Saint Jean	01/05/2014
Françoise GUÉRIN épouse SERVANT - 37 rue Ar Veil	05/05/2014
Noël LE DEM - 26 rue de Lézarouan	05/05/2014
Armande DEREDEC veuve GOURRET - Rue du Vieux Puits	06/05/2014
Anna LE MEUR - 12 rue Jean Guillou	06/05/2014
Alain LE BERRE - 12 rue du Goyen	07/05/2014
Béatrice BOSSANNE - 43 rue du Général de Gaulle	26/05/2014
Maria-Line TOULLER veuve LE BRAS - 27 rue de Saint Julien	31/05/2014
Sébastien TRIVIDIC - 35 rue Dixmude	07/06/2014
Andrée GUIRIEC épouse VAZEILLES - 4 rue Danielou	08/06/2014
Jean Marie AUTRET - 3 allée de Kerdréal	14/06/2014
Marie Catherine DONNART veuve DAOULAS - 13 rue de Kermeurlanec	18/06/2014
Antoinette STÉPHAN veuve LAGADEC - 9 rue de Kermézeven	30/06/2014
Zoé DAOULAS veuve FLOC'H - 21 rue de Saint Julien	08/07/2014
Marcel TREPOS - 4 rue des Glaieuls	09/07/2014
Marie-Thérèse KERNOA veuve BUREL - 7 chemin des Tourterelles	13/07/2014
Yvette LE GUIRRIEC veuve QUINIOU - 12 rue Jean Guillou	16/07/2014
Marie MICHON veuve LARUE - 12 rue Jean Guillou	18/07/2014
Pierre MALCOZ - 60 rue de Menglenot	21/07/2014
Jeannine PICHAVANT veuve QUARDON - 10 rue Anjela Duval	03/08/2014
Germaine CLAQUIN veuve COLIN - 8 route de Kerglogay	09/08/2014
Joseph RENÉVOT - Rue de Saint Jean	11/08/2014
Anna GADONNA épouse MOALIC - 4 rue de Menez Rheun	15/08/2014
Suzanne DANNIC - 12 rue Jean Guillou	16/08/2014
Marie-Françoise URVOIS veuve GONIDOU - 3 rue de Kervoazec	18/08/2014
Liliane MARAIS veuve BOUILLÉ - 12 rue Jean Guillou	18/08/2014
Monique LE PAGNE veuve QUEMENEUR - 13 rue René Quillivic	22/08/2014
Jeanne MOUZIN veuve GUEGUEN - 21 rue Menez Kersugard	26/08/2014

Agenda

Le dimanche matin : marché place de la Mairie.

Les prochaines expos en Mairie:

Novembre : Pascal COURMARCEL - Bois - Artisanat d'art.
Décembre : Ronan FOLLIC - *"Le 3ème oeil du photographe"* - Photographie.
Janvier : Thibault TOULEMONDE - Photographie.
Février : Michel BATAILLARD - *" Regards sur New-York "* - Photographie.

Le Marché de Noël: dimanche 14 décembre - Salle Jeanne Plomb - organisé par l'association des parents d'élèves de l'école des Ajoncs

photo Thibault Toulemonde